



## Porter plainte car non assurée alors que prélèvement

Par **Monnet Karen**, le **17/01/2017** à **13:58**

Bonjour à tous,

Une conseillère m'a appelé en décembre pour me signaler que le siège vient de les informer que je n'étais plus assurée ce depuis 1 mois 1/2 !  
Pourtant j'ai la vignette de l'assureur et chaque mois le prélèvement était fait sur mon compte afin de payer mon assurance auto.  
La raison ? j'ai eu un malus l'année dernière mais qui fût seulement comptabilisé cette année, étant à 1.12 maintenant le siège refuse de m'assurer.  
Hors j'aurais eu un accident durant cette période je n'étais plus assurée sans le savoir !!!

De plus, j'ai eu la désagréable surprise de voir sur mon compte un retrait de 796€ correspondant à l'assurance auto !!!  
Puis-je porter plainte conter la banque ?? Avoir des recours ??

Merci d'avance et bonne journée à tous !!